

## Formation sécurité incendie

**Les formations sécurité incendie dispensées  
par Thésée permettent d'accéder  
à trois métiers très prisés  
dans le domaine de la sécurité :**

### SSIAP 1

Un agent ssiap 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à personnes de niveau 1) doit être capable de mettre en pratique les règles élémentaires de la sécurité incendie qui sont :

- L'intervention sur un début d'incendie,
- L'évacuation du public, la gestion d'un pc incendie
- D'alerter et d'accueillir les secours
- d'appliquer les consignes de sensibilisation
- d'entretenir le matériel de secours ainsi que de porter assistance aux personnes.

### SSIAP 2

L'agent titulaire du ssiap 2 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à personnes de niveau 2) doit être capable:

- D'encadrer une équipe de sécurité incendie et d'assistance à personnes.
- De diriger une équipe d'agents de sécurité incendie (ssiap1) et de se charger de la formation du personnel.

Pour passer une formation ssiap 2, vous devez déjà être titulaire du ssiap 1 ou l'équivalent de celui-ci, avoir au moins 1607 heures durant les 24 derniers mois (justificatifs contrat de travail, ou attestation employeur), être apte physiquement (certificat médicale datant de moins de 3 mois) et être titulaire du sst ou équivalent en cours de validité.

### SSIAP 3

Un agent ssiap 3 est le degré le plus haut gradé de la formation ssiap. Le ssiap 3 est donc le chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes. C'est lui qui dirige tout le service de sécurité incendie et d'assistance à personnes. Il doit avoir des connaissances irréprochables sur le feu et ses conséquences, la sécurité et la réglementation incendie, la gestion des risques et le management d'une équipe de sécurité

## Agent de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP1)

**Sécurité – Incendie**  
**Santé et sécurité au travail**  
**SSIAP 1**

**Objectifs de la formation :**

- Connaître les règles élémentaires de prévention incendie
- Intervenir sur un début d'incendie et assurer l'évacuation du public
- Déclencher l'alerte et accueillir les secours
- Entretenir les moyens de secours
- Porter assistance aux personnes
- Concevoir des actions de sensibilisation
- Exploiter le PC de sécurité incendie

**Durée de la formation :**

70 heures

**Centre(s) de formation :**

43 rue du commandant Rolland 93350 LE BOURGET

**Pré-requis et informations complémentaires :**

- Etre titulaire d'une attestation de secourisme (AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de validité).
- Aptitude physique attestée par certificat médical de moins de trois mois.
- Avoir satisfait à l'évaluation préalable obligatoire pour le SSIAP 1.

**Cette formation vous intéresse ?**

Pour avoir plus d'informations sur cette formation ou participer à l'une des prochaines sessions, contactez-nous :

- par email à [apifop.apifop@orange.fr](mailto:apifop.apifop@orange.fr), par téléphone au **01.84.21.86.60** ou par notre formulaire de contact

**Chef d'équipe de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne**  
**(SSIAP 2)**

**Santé et sécurité au travail**  
**Sécurité – Incendie**  
**SSIAP 2**

**Objectifs de la formation :**

- Diriger une équipe d'agents de sécurité incendie
- Appliquer les règlements de sécurité incendie
- Diriger le poste de sécurité lors des sinistres
- Porter assistance aux personnes

- Assurer la formation du personnel

### **Durée de la formation :**

70 heures

### **Centre(s) de formation :**

43 rue du commandant Rolland 93350 LE BOURGET

### **Pré-requis et informations complémentaires :**

- Etre titulaires du diplôme SSIAP 1, ayant exercé l'emploi d'agent de sécurité pendant au moins 1607 heures sur 24 mois (attesté par l'employeur ou le contrat de travail).
- Etre titulaire d'une attestation de secourisme (AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de validité)
- Aptitude physique attestée par certificat médical de moins de trois mois.

### **Cette formation vous intéresse ?**

Pour avoir plus d'informations sur cette formation ou participer à l'une des prochaines sessions, contactez-nous :

- par email à [apifop.apifop@orange.fr](mailto:apifop.apifop@orange.fr), par téléphone au **01.84.21.86.60** ou par notre formulaire de contact

## **Chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personne (SSIAP 3)**

### **Sécurité – Incendie Santé et sécurité au travail SSIAP 3**

### **Objectifs de la formation :**

- Manager un service de sécurité
- Conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie
- Participer à la gestion des risques quotidiens et lors de travaux
- Assurer la correspondance avec les commissions de sécurité
- Effectuer le suivi budgétaire du service et le suivi des obligations de contrôle et d'entretien

### **Durée de la formation :**

216 heures

### **Centre(s) de formation :**

43 rue du commandant Rolland 93350 LE BOURGET

### **Pré-requis et informations complémentaires :**

- Titulaires du diplôme SSIAP 2 ou ERP2 ou IGH2 pouvant justifier de 3 ans d'expérience de la fonction (attestée par l'employeur ou le contrat de travail) ou titulaires d'un diplôme de niveau 4.
- Etre titulaire d'un des brevets de secourisme suivants :
  - . Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou Prévention et Secours Civiques (PSC 1) de moins de 2 ans,

- . Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou Premiers SEcours en Equipe (PSE 1) en cours de validité,
- . Recyclage en secourisme de moins de 2 ans

### **Cette formation vous intéresse ?**

Pour avoir plus d'informations sur cette formation ou participer à l'une des prochaines sessions, contactez-nous :

- par email à [apifop.apifop@orange.fr](mailto:apifop.apifop@orange.fr), par téléphone au **01.84.21.86.60** ou par notre formulaire de contact



<https://apifop.fr/>